

# Les Immortelles d'Ollioules

Adresse du site : <https://immortelles.wixsite.com/ollioules>

## Section : Randonnée pédestre

## Calendrier des sorties.

JANVIER 2026

Le Randonneur a l'obligation de vêtements et chaussures adaptés, l'animateur a non seulement le droit mais le devoir de refuser toute personne qui ne se conformerait pas à ces obligations. Valable aussi pour les balades.

**Tous les animateurs des randonnées et balades vous souhaitent une**  
    

Dates	Animateurs	Lieux d'excursions	Parcours Routier	Départ	Point de ralliement	Cotations Distances
Merc. 07/01	<u>Christian</u> Aidé de Claude	Les Mayons Lac des Escarcets	126 km	9h00	Parking du Vallon des Mines N 43.3326° E 6.4152°	C1 L 14 km (effort 16 km) D 120 m
Vend 09/01	<u>Claude</u> Aidé de Eric G	Source de la Ripelle Aven, grottes de sable et Touravelle	20 km	8h30	Parking Utile et Pharmacie du Revest N 43.16541° E 5.93857°	C2 L 12 km (effort 18 km) D 494 m
Vend. 09/01	<u>Jean-Luc</u> Aidé de Gérard	Port Pothuau Port Miramar	66 km	9h00	Parking plage Port Pothuau N 43.11633° E 6.20311°	Balade L 7 km (effort 8 km) D 10 m
Merc. 14/01	<u>Géhé</u> Aidé de Fred	Tourris La Touravelle Le Lac de Dardennes	30 km	9h00	Parking de Tourris N 43.1680° E 5.9712°	C1 L 11 km (effort 14 km) D 280 m
Vend 16/01	<u>Eric M</u> Aidé de Claude	Signes Pas de l'Aï	46 km	8h30	Carrière de Chibron N 43.2880° E 5.8232°	C2+ L 16 km (effort 24 km) D 580 m
Vend. 16/01	<u>Jean-Luc</u> Aidé de Eric G et Fred	Signes Les 4 frères Bois Soleil	39 km	9h00	Parking maison du parc des 4 frères N 43.2508° E 5.8178°	Balade L 5,5 km (effort 7 km) D 138 m
<b>Lundi 19 janvier à 17h30</b>		<b>Réunion d'information séjour raquettes à Montgenèvre du 24 au 29 janvier 2026</b>				Salle Criée aux Fleurs Ollioules
Merc. 21/01	<u>Daniel</u> Aidé de Gérard	Méounes Montrieux le Vieux Montrieux le Jeune	70 km	9h00	Parking Montrieux le Vieux N 43.2640° E 5.9510°	C1+ L 11 km (effort 14 km) D 285 m
Jeudi 22/01	<b>TRADITIONNELLE GALETTES DES ROIS des marcheurs. (Voir NOTA page suivante)</b>  Salle des Fêtes d'Ollioules à partir de 11h30 					
Vend 23/01	<u>Christian</u> Aidé de Daniel	Aubagne Le Garlaban Circuit Pagnol	110 km	8h30	Parking Cimetière de la Treille N 43.3125° E 5.5122°	C 2++ L 15 km (effort 24 km) D 710 ou 620 m
Vend. 23/01	<u>Francis</u> Aidé de Jean-Luc	Hyères Les Salins	62 km	9h00	Parking Arromanche N 43.0832° E 6.1503°	Balade L 6 km (effort 7 km) D 20 m
<b>Du 24 au 29 janvier</b>		<b>Séjour raquettes et skis à Montgenèvre</b>				
Vend. 30 janvier	Pas de randonnées ni balades		<b>Journée de reconnaissance des animateurs</b>			

Réunion des animateurs le lundi 26 janvier 2025 à 17h30

**NOTA pour la Galette des Rois** des randonneurs, baladeurs, marcheurs nordiques, dynamiques et aquatiques  
 Repas convivial **SORTI DU SAC**. Inscription obligatoire avec le règlement uniquement par chèque à l'ordre des Immortelles auprès de Maurice ou de vos animateurs rando ou mis dans la boîte aux lettres des Immortelles.  
 Dernier délai d'inscription mercredi 07 janvier. Les conjointes et conjoints non randonneurs sont cordialement invités.  
 Tarif : 10,00 € par personne comprenant l'apéritif, les galettes et couronnes des rois et cidre.

Vos animateurs :

<b>Jean-Luc HARTALRICH</b>	<b>06 63 08 21 10</b>	<b>Gégé GIOVANNONI</b>	<b>06 13 61 36 66</b>
<b>Gérard PERELLI</b>	<b>06 11 11 46 81</b>	<b>Daniel ALBERGUCCI</b>	<b>06 43 00 65 17</b>
<b>Eric MESTRE</b>	<b>06 61 13 19 80</b>	<b>Francis BORGETTO</b>	<b>06 82 40 55 61</b>
<b>Maurice REYMOND</b>	<b>06 77 71 55 39</b>	<b>Claude TOMASSO</b>	<b>06 52 29 03 86</b>
<b>Christian CANOVA</b>	<b>06 32 34 49 00</b>	<b>Eric GOBERT</b>	<b>06 60 34 91 10</b>
<b>Jean-Yves BLAY</b>	<b>06 20 09 37 24</b>	<b>Frédéric SUBRERO*</b>	<b>06 31 87 75 05</b>

\*En cours de formation

## COTATION

C1)...Facile : Allure modérée, terrain très peu accidenté, de 3 à 9km, de 1h à 3h de marche

C2)...Moyen : Allure normale, présente quelques difficultés, de 9 à 16 km, de 3 à 6h de marche

C3)...Soutenu : Terrain vallonné, accidenté, montagne, de 15 à 25km, de 6 à 8h de marche

*Le Kilomètre-effort : est une unité utilisée prenant en compte à la fois la distance parcourue et le dénivelé positif, la différence de km donne l'effort à fournir.*

## Quelques règles à ne pas oublier avant de partir

### L'heure de départ

*L'heure indiquée est l'heure de départ en voiture du Parking ORLANDI P1 à l'entrée d'Ollioules sur la DN8. Prenez vos précautions pour être 5 à 10 mn avant l'heure.*

*Si vous vous rendez directement au départ de la randonnée, prévenez auparavant l'animateur responsable.*

### La Météo,

*Suivant la situation météorologique le jour de la sortie, la décision de modifier ou annuler la sortie sera prise sur place en concertation avec les participants présents au point de ralliement.*

### L'Equipement

*Prévoir de bonnes chaussures de marche ainsi que de la boisson et un en-cas éventuel pour toutes les randonnées. Pour les sorties d'une journée, vous devrez apporter votre casse-croûte de la mi-journée en plus des boissons : un arrêt raisonnable est prévu.*

### L'Ambiance,

***Les marcheurs doivent rester groupés et ne pas effectuer d'arrêts sans en avoir prévenu le ou les responsables de la Rando***

Le respect de ces règles est le garant du bon fonctionnement et de la sécurité du groupe.

- La vitesse moyenne d'évolution des randonnées se situe entre 3 et 4 km/h, et peut être adaptée en fonction des éventuelles difficultés.  
*Elle s'alignera sur le moins rapide durant les premières marches afin de définir ensemble les règles de fonctionnement de la section pour le futur.*
- L'utilisation des véhicules personnels pour rejoindre le lieu de rendez-vous ou le point de départ s'effectue sous la responsabilité des propriétaires des véhicules, lesquels doivent vérifier que leur assurance leur permet d'effectuer aussi du covoiturage en toute sécurité.

Le covoiturage est calculé par personne à raison de 0,09 €/Km les 100 premiers km puis 0,05 € au-delà + participation en quote-part si trajet autoroute

Prendre connaissance du règlement interieur des randonneurs (voir site)

*Les animaux domestiques ne sont pas admis sur les parcours de randonnée*